

Stratégie Réunionnaise pour la Biodiversité (SRB) 2013-2020

DEAL / Service Eau et Biodiversité

COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE 01/12/2017





Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Pourquoi une SRB? Une réponse locale à un défi international

- 1992 : convention sur la diversité biologique (convention de Rio), prévoit l'élaboration des Stratégies pour la biodiv. au nv européen (art. 6)
- 2004 : concrétisation de l'engagement français : 1^{ère} SNB 2004-2010
 Comprend 4 orientations transversales, déclinées en 10 plans d'action
- 2005 : 1^{ère} Stratégie Réunionnaise pour la Biodiversité (SRB)
- 2009 : les SRB, déclinaison locale et opérationnelle de la SNB, apparaissent dans la loi Grenelle (article 23)
- 2010 : déclarée année internationale de la biodiversité par l'ONU Localement, bilan mitigé de la 1^{ère} SRB : portage politique collectif insuffisant et absence de comité de pilotage.
- 2011 : 2^{ème} SNB (2011-2020)
 - → ambition de « préserver et restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité, en assurer l'usage durable et équitable, réussir l'implication de tous et de tous les secteurs d'activité »
- **2013**: 2^{ème} SRB (2013-2020)
- 2016 : Article 8 de la loi Biodiversité réaffirme le rôle des SRB et en précise la gouvernance



SRB 2013-2020 Une feuille de route collective

- Un cadre commun d'intervention, visant à intégrer l'objectif de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité dans les politiques publiques ainsi qu'à la cohérence de ces dernières.
- Comporte un exposé des enjeux spécifiques à La Réunion et une planification des actions à mettre en œuvre localement.
- Les actions de cette SRB sont le reflet :
 - De la SNB,
 - Des attentes régionales en cohérence avec les documents cadre de l'île (SAR, Charte du PNRun, SDAGE, Livre Bleu Sud Océan Indien, etc.).
- Extension au milieu marin et au milieu d'eau douce.
- Elle comprend 6 axes, déclinés en 12 objectifs et 31 fiches action.
 Pour chaque fiche action, un pilote a été désigné.





SRB 2013-2020 Déclinaison en 6 axes



Axe 1. Observation et connaissance :

bases indispensables pour connaître et suivre l'évolution de l'état de la biodiversité.

- Axe 2. Protection, confortement et gestion de la biodiversité remarquable :
 - premier volet : la protection et la gestion des <u>espaces</u> patrimoniaux,
 - deuxième volet : les <u>espèces</u> patrimoniales (notamment les espèces endémiques).
- Axe 3. Intégration des enjeux de la biodiversité dans les politiques publiques et les projets :
 - prévoit la mise en place de la TVB dans les docs d'urbanisme et l'intégration des enjeux biodiv dans les autres politiques sectorielles,
 - reconnaissance d'une valeur économique au vivant.



SRB 2013-2020 Déclinaison en 6 axes



- Axe 4. Promotion d'une culture commune de la biodiversité :
 Comprendre les relations locales avec la biodiversité, selon la diversité des publics.
- Axe 5. Mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les espèces invasives :
 - EEE → première menace contre la biodiversité réunionnaise en raison de son contexte insulaire et de l'endémisme élevé de sa faune et de sa flore.
- Axe 6. Gouvernance et animation :
 pour que la SRB ait un impact en faveur de la biodiversité et que tous les
 acteurs prennent conscience de sa valeur.



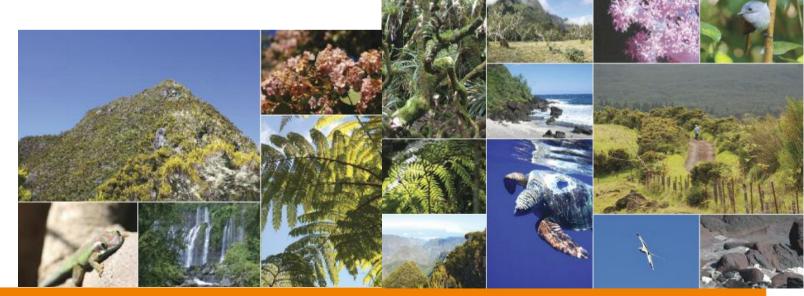






Gouvernance de la SRB

- Comité de suivi de la SRB : CEB (Cf. SRB action 6.1.1)
 - assure la concertation à l'élaboration de la SRB et est associé à sa mise en œuvre et à son suivi (article 4, décret n°2017-401 du 27/03/2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les DOM),
 - assure un portage politique fort de la SRB par les principaux niveaux décisionnels et sa cohérence au sein des politiques publiques territoriales, en la positionnant comme cadre de référence régional.





Gouvernance de la SRB

Comité technique : Alimenté par les pilotes des fiches action

Le pilote anime la mise en œuvre de sa fiche action, en assure le suivi et en restitue le niveau d'avancement.

Le pilotage des actions est principalement partagé entre l'État, la Région et le Département, principaux financeurs à ce jour avec l'Union européenne de la mise en œuvre de la SRB.

Secrétariat : assuré par la Région, avec l'appui de la DEAL



La DEAL a piloté la rédaction des axes et des objectifs de la SRB en association avec la Région, le Département + d'autres acteurs de l'environnement (ONF, PNR, CDL, etc.).

La Région en assure la mise en œuvre, épaulée par les collectivités territoriales et leurs groupements ainsi que par l'Etat.





| Axe 1 | Observation et Connaissance | Pilote |
|--------------------|--|----------------|
| Objectif 1.1 | Définir des indicateurs de suivi de la biodiversité à la Réunion | |
| Fiche Action 1,1,1 | Rédiger un état 0 de la biodiversité | DEAL et Région |
| Objectif 1.2 | Recenser, organiser et mettre à disposition les données biodiversité (SINP) | |
| Fiche Action 1.2.1 | Recenser, organiser et mettre à disposition les données biodiversité – SINP 1.2.1.a -Pôle Faune 1.2.1.b -Pôle Flore 1.2.1.c -SINP Mer | DEAL |
| Objectif 1.3 | Développer la recherche et l'acquisition de connaissances opérationnelles sur la biodiversité | |
| Fiche Action 1.3.1 | Compléter la connaissance sur les espèces patrimoniales 1.3.1.a -Faune 1.3.1.b -Flore | DEAL et Région |
| Fiche Action 1.3.2 | Mieux connaître les écosystèmes et leurs fonctionnalités | DEAL et Région |
| Fiche Action 1.3.3 | Maintenir et renforcer le niveau d'expertise local | Région |
| Fiche Action 1.3.4 | Impliquer la recherche scientifique dans la mise en œuvre de la stratégie | Région |

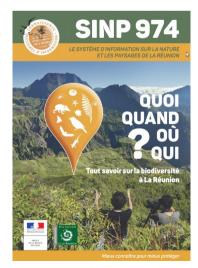








| Axe 1 | Observation et Connaissance | Pilote |
|--------------------|--|----------------|
| Objectif 1.1 | Définir des indicateurs de suivi de la biodiversité à la Réunion | |
| Fiche Action 1.1.1 | Rédiger un état 0 de la biodiversité | DEAL et Région |
| Objectif 1.2 | Recenser, organiser et mettre à disposition les données biodiversité (SINP) | |
| Fiche Action 1.2.1 | Recenser, organiser et mettre à disposition les données biodiversité – SINP 1.2.1.a -Pôle Faune 1.2.1.b -Pôle Flore 1.2.1.c -SINP Mer | DEAL |
| Objectif 1.3 | Développer la recherche et l'acquisition de connaissances opérationnelles sur la biodiversité | |
| Fiche Action 1.3.1 | Compléter la connaissance sur les espèces patrimortiales 1.3.1.a -Faune 1.3.1.b -Flore | DEAL et Région |
| Fiche Action 1.3.2 | Mieux connaître les écosystèmes et leurs fonctionnalités | DEAL et Région |
| Fiche Action 1.3.3 | Maintenir et renforcer le niveau d'expertise local | Région |
| Fiche Action 1.3.4 | Impliquer la recherche scientifique dans la mise en œuvre de la stratégie | Région |



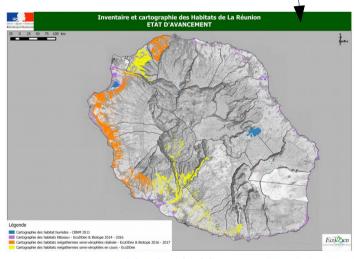
Mise en place du SINP et de la plate-forme régionale « Borbonica »







| Axe 1 | Observation et Connaissance | Pilote |
|--------------------|--|----------------|
| Objectif 1.1 | Définir des indicateurs de suivi de la biodiversité à la Réunion | |
| Fiche Action 1.1.1 | Rédiger un état 0 de la biodiversité | DEAL et Région |
| Objectif 1.2 | Recenser, organiser et mettre à disposition les données biodiversité (SINP) | |
| Fiche Action 1.2.1 | Recenser, organiser et mettre à disposition les données biodiversité – SINP 1.2.1.a -Pôle Faune 1.2.1.b -Pôle Flore 1.2.1.c -SINP Mer | DEAL |
| Objectif 1.3 | Développer la recherche et l'acquisition de connaissances opérationnelles sur la biodiversité | |
| Fiche Action 1.3.1 | Compléter la connaissance sur les espèces patrimoniales 1.3.1.a -Faune 1.3.1.b -Flore | DEAL et Région |
| Fiche Action 1.3.2 | Mieux connaître les écosystèmes et leurs fonctionnalités | DEAL et Région |
| Fiche Action 1.3.3 | Maintenir et renforcer le niveau d'expertise local | Région |
| Fiche Action 1.3.4 | Impliquer la recherche scientifique dans la mise en œuvre de la stratégie | Région |











| Axe 2 | Protection, confortement et gestion de la biodiversité remarquable | |
|--------------------|---|------------------------|
| Objectif 2.1 | Protéger et gérer les espaces patrimoniaux | |
| Fiche Action 2.1.1 | Poursuivre l'inventaire des ZNIEFF terrestres et marines | DEAL |
| Fiche Action 2.1.2 | Identifier un réseau d'habitats d'intérêt éco-régional | DEAL |
| Fiche Action 2.1.3 | Mettre en place une politique de protection d'espaces à haute valeur patrimoniale | DEAL |
| Fiche Action 2.1.4 | Réaliser, actualiser et mettre en œuvre les plans de gestion des différents espaces patrimoniaux, en prenant en compte leurs liens fonctionnels au sein du réseau | DEAL et Département |
| Fiche Action 2.1.5 | Restaurer les habitats d'espèces patrimoniales : 2.1.5.a - Faune 2.1.5.b - Flore | Département |
| Fiche Action 2.1.6 | Créer un réseau de gestionnaires d'espaces naturels patrimoniaux | Département |
| Objectif 2.2 | Agir en faveur des espèces patrimoniales | |
| Fiche Action 2.2.1 | Actualiser la liste des espèces menacées et protégées 2.2.1.a - Faune 2.2.1.b - Flore | DEAL |
| Fiche Action 2.2.2 | Élaborer et mettre en œuvre des plans en faveur des espèces (PDC, PNA, PU) 2.2.2.a - Faune 2.2.2.b - Flore | DEAL |









| Axe 2 | Protection, confortement et gestion de la biodiversité remarquable | |
|--------------------|---|------------------------|
| Objectif 2.1 | Protéger et gérer les espaces patrimoniaux | |
| Fiche Action 2.1.1 | Poursuivre l'inventaire des ZNIEFF terrestres et marines | DEAL |
| Fiche Action 2.1.2 | Identifier un réseau d'habitats d'intérêt éco-régional | DEAL |
| Fiche Action 2.1.3 | Mettre en place une politique de protection d'espaces à haute valeur patrimoniale | DEAL |
| Fiche Action 2.1.4 | Réaliser, actualiser et mettre en œuvre les plans de gestion des différents espaces patrimoniaux, en prenant en compte leurs liens fonctionnels au sein du réseau | DEAL et Département |
| Fiche Action 2.1.5 | Restaurer les habitats d'espèces patrimoniales : 2.1.5.a - Faune 2.1.5.b - Flore | Département |
| Fiche Action 2.1.6 | Créer un réseau de gestionnaires d'espaces naturels patrimoniaux | Département |
| Objectif 2.2 | Agir en faveur des espèces patrimoniales | |
| Fiche Action 2.2.1 | Actualiser la liste des espèces menacées et protégées 2.2.1.a - Faune 2.2.1.b - Flore | DEAL |
| Fiche Action 2.2.2 | Élaborer et mettre en œuvre des plans en faveur des espèces (PDC, PNA, PU) 2.2.2.a - Faune 2.2.2.b - Flore | DEAL |

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et solidaire

Arrêté du

relatif à la liste des espèces végétales protégées dans le département de La Réunion

NOR: TREL1723916A

Le ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.411-1, L.411-2, R.411-1 à R.411-5,

Vu l'avis du Conseil national de la protection de la nature en date du 28 septembre 2016,

Arrêtent :

Article 1er

Afin de prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et de permettre la conservation des biotopes correspondants, sont interdits, en tout temps et sur tout le territoire de la Réunion, la destruction, la coupe, la muitalion, l'arrachage, la cueillette ou l'inclèvement, le transport, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente et l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espéces ci-aprés émarréés.

Toutefois, les interdictions de destruction, de coupe, de mutilation et d'arrachage, ne sont pas applicables aux opérations d'exploitation courante des fonds ruraux sur les parcelles habituellement cultivées.

Nouvel arrêté de protection des espèces de flore- Réunion









| Axe 2 | Protection, confortement et gestion de la biodiversité remarquable | |
|--------------------|---|------------------------|
| Objectif 2.1 | Protéger et gérer les espaces patrimoniaux | |
| Fiche Action 2.1.1 | Poursuivre l'inventaire des ZNIEFF terrestres et marines | DEAL |
| Fiche Action 2.1.2 | Identifier un réseau d'habitats d'intérêt éco-régional | DEAL |
| Fiche Action 2.1.3 | Mettre en place une politique de protection d'espaces à haute valeur patrimoniale | DEAL |
| Fiche Action 2.1.4 | Réaliser, actualiser et mettre en œuvre les plans de gestion des différents espaces patrimoniaux, en prenant en compte leurs liens fonctionnels au sein du réseau | DEAL et Département |
| Fiche Action 2.1.5 | Restaurer les habitats d'espèces patrimoniales : 2.1.5.a - Faune 2.1.5.b - Flore | Département |
| Fiche Action 2.1.6 | Créer un réseau de gestionnaires d'espaces naturels patrimoniaux | Département |
| Objectif 2.2 | Agir en faveur des espèces patrimoniales | |
| Fiche Action 2.2.1 | Actualiser la liste des espèces menacées et protégées 2.2.1.a - Faune 2.2.1.b - Flore | DEAL |
| Fiche Action 2.2.2 | Élaborer et mettre en œuvre des plans en faveur des espèces (PDC, PNA, PU) 2.2.2.a - Faune 2.2.2.b - Flore | DEAL |



11 PNA faune/flore







| Axe 3 | Intégration des enjeux de la biodiversité dans les politiques publiques et les projets | |
|--------------------|--|-----------------|
| Objectif 3.1 | Mettre en place la Trame verte et Bieue (TVB) | |
| Fiche Action 3.1.1 | Identifier les réseaux écologiques et paysagers importants pour la préservation de la biodiversité | DEAL et Région |
| Fiche Action 3.1.2 | Traduire réglementairement la Trame Verte et Bleue dans les documents de planification | DEAL et Région |
| Fiche Action 3.1.3 | Contractualiser avec les propriétaires privés et les usagers pour une gestion respectueuse de la biodiversité | DEAL et Région |
| Objectif 3.2 | Intégrer les enjeux biodiversité dans les autres politiques sectorielles (aménagement du territoire, eau, milieu marin, agriculture, forêt, sols, urbanisme) | |
| Fiche Action 3.2.1 | Intégrer les enjeux biodiversité dans les plans et programmes | DEAL/Préfecture |
| Fiche Action 3.2.2 | Intégrer les enjeux biodiversité dans les projets | DEAL/Préfecture |
| Fiche Action 3.2.3 | Coordonner les contrôles et les polices | Préfecture |
| Objectif 3.3 | Reconnaître une valeur économique au vivant et allouer des moyens financiers | |
| Fiche Action 3.3.1 | Animer et mettre en œuvre les mesures compensatoires à la Réunion | DEAL/Préfecture |
| Fiche Action 3.3.2 | Définir une méthodologie d'attribution d'une valeur économique à la valeur patrimoniale de la biodiversité | DEAL |







| Axe 3 | Intégration des enjeux de la biodiversité dans les politiques publiques et les projets | |
|--------------------|--|-----------------|
| Objectif 3.1 | Mettre en place la Trame verte et Bieue (TVB) | |
| Fiche Action 3.1.1 | Identifier les réseaux écologiques et paysagers importants pour la préservation de la biodiversité | DEAL et Région |
| Fiche Action 3.1.2 | Traduire réglementairement la Trame Verte et Bleue dans les documents de planification | DEAL et Région |
| Fiche Action 3.1.3 | Contractualiser avec les propriétaires privés et les usagers pour une gestion respectueuse de la biodiversité | DEAL et Région |
| Objectif 3.2 | Intégrer les enjeux biodiversité dans les autres politiques sectorielles (aménagement du territoire, eau, milieu marin, agriculture, forêt, sols, urbanisme) | |
| Fiche Action 3.2.1 | Intégrer les enjeux biodiversité dans les plans et programmes | DEAL/Préfecture |
| Fiche Action 3.2.2 | Intégrer les enjeux biodiversité dans les projets | DEAL/Préfecture |
| Fiche Action 3.2.3 | Coordonner les contrôles et les polices | Préfecture |
| Objectif 3.3 | Reconnaître une valeur économique au vivant et allouer des moyens financiers | |
| Fiche Action 3.3.1 | Animer et mettre en œuvre les mesures compensatoires à la Réunion | DEAL/Préfecture |
| Fiche Action 3.3.2 | Définir une méthodologie d'attribution d'une valeur économique à la valeur patrimoniale de la biodiversité | DEAL |

Étude d'identification et de cartographie des réseaux écologiques







| Axe 3 | Intégration des enjeux de la biodiversité dans les politiques publiques et les projets | |
|--------------------|--|-----------------|
| Objectif 3.1 | Mettre en place la Trame verte et Bleue (TVB) | |
| Fiche Action 3.1.1 | Identifier les réseaux écologiques et paysagers importants pour la préservation de la biodiversité | DEAL et Région |
| Fiche Action 3.1.2 | Traduire réglementairement la Trame Verte et Bleue dans les documents de planification | DEAL et Région |
| Fiche Action 3.1.3 | Contractualiser avec les propriétaires privés et les usagers pour une gestion respectueuse de la blodiversité | DEAL et Région |
| Objectif 3.2 | Intégrer les enjeux biodiversité dans les autres politiques sectorielles (aménagement du territoire, eau, milieu marin, agriculture, forêt, sols, urbanisme) | |
| Fiche Action 3.2.1 | Intégrer les enjeux biodiversité dans les plans et programmes | DEAL/Préfecture |
| Fiche Action 3.2.2 | Intégrer les enjeux biodiversité dans les projets | DEAL/Préfecture |
| Fiche Action 3.2.3 | Coordonner les contrôles et les polices | Préfecture |
| Objectif 3.3 | Reconnaître une valeur économique au vivant et allouer des moyens financiers | |
| Fiche Action 3.3.1 | Animer et mettre en œuvre les mesures compensatoires à la Réunion | DEAL/Préfecture |
| Fiche Action 3.3.2 | Définir une méthodologie d'attribution d'une valeur économique à la valeur patrimoniale de la biodiversité | DEAL |

















Protocole d'accord relatif au traitement des atteintes à l'environnement

Messieurs les procureurs de la République près les Tribunaux de Grande Instance de Saint Denis et de Saint Pierre,

Monsieur le préfet de La Réunion (pour les services de l'État suivants : DEAL, DAAF, DMSOL Douanes, DDSP et Gendarmerie Nationale).

Monsieur le directeur général de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) représenté par son délégué inter-régional, Monsieur le directeur général de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) représenté par son délégué inter-régional,

Monsieur le directeur général de l'Office National des Forêts (ONF) représenté par son directeur régional,

Madame la directrice du Parc national de La Réunion (PNRun),

Monsieur le directeur général de l'Agence Régionale de Santé de l'Océan Indien (ARS-OI). Madame la directrice du groupement d'intérêt public de la Réserve Naturelle Nationale Marine de La Réunion (RNNMR),

Monsieur le directeur de la régie de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Saint-Paul (RNNESP),

Portant sur les modallés de recherche, constatation et traitement des infractions dans les domaines de la qualité de l'ens de la gestion quantitaire de la resource, de la sécurité publique et préventeur des inspace publications de la commandation de la resource de la récource de la récource publication de la production de la final de la final de la police de la base, des maissines odéties, de la corteile des étames, de la final contre l'ensemble, des configues de la protection des labations et point mointe naturel finales et filter nidiglieres, et plus glorisalmente, las situates à l'errorimentent, aux propriéts forestières et filter nidiglieres, et plus glorisalmente, las situates à l'errorimentent, aux propriéts forestières et de l'entre de la récommandation de la constant de la recommandation de la recommanda

Signature du « protocole parquet »









| Axe 4 | Promotion d'une culture commune de la biodiversité | |
|--------------------|---|-------------|
| Objectif 4.1 | Comprendre les relations locales avec la biodiversité | |
| Fiche Action 4.1.1 | Créer une synergie entre les acteurs scientifiques, techniques et pédagogiques pour élaborer un plan d'action d'éducation et de sensibilisation | Département |
| Fiche Action 4.1.2 | Réaliser des études ciblées et suivies dans le temps sur la perception de la biodiversité par les utilisateurs du territoire | Département |
| Objectif 4.2 | Renforcer l'information et la sensibilisation pour tous les publics | |
| Fiche Action 4.2.1 | Aider à l'émergence d'une offre de formation professionnelle sur les enjeux de la biodiversité terrestre et marine | Région |
| Fiche Action 4.2.2 | Favoriser la mise en place de projets scolaires et d'activités para-scolaires sur la biodiversité | Département |
| Fiche Action 4.2.3 | Sensibiliser le grand public aux enjeux de la biodiversité | Département |









| Axe 4 | Promotion d'une culture commune de la biodiversité | |
|--------------------|---|-------------|
| Objectif 4.1 | Comprendre les relations locales avec la biodiversité | |
| Fiche Action 4.1.1 | Créer une synergie entre les acteurs scientifiques, techniques et pédagogiques pour élaborer un plan d'action d'éducation et de sensibilisation | Département |
| Fiche Action 4.1.2 | Réaliser des études ciblées et suivies dans le temps sur la perception de la biodiversité par les utilisateurs du territoire | Département |
| Objectif 4.2 | Renforcer l'information et la sensibilisation pour tous les publics | |
| Fiche Action 4.2.1 | Aider à l'émergence d'une offre de formation professionnelle sur les enjeux de la biodiversité terrestre et marine | Région |
| Fiche Action 4.2.2 | Favoriser la mise en place de projets scolaires et d'activités para-scolaires sur la biodiversité | Département |
| Fiche Action 4.2.3 | Sensibiliser le grand public aux enjeux de la bizdiversité | Département |



WWW.DEF SERGE LEPLÈGE: 06 92 04 20 74 - CONTACT@DE Expéditions « défiplastik » à buts scientifique et pédagogique









| Axe 4 | Promotion d'une culture commune de la biodiversité | |
|--------------------|---|-------------|
| Objectif 4.1 | Comprendre les relations locales avec la biodiversité | |
| Fiche Action 4.1.1 | Créer une synergie entre les acteurs scientifiques, techniques et pédagogiques pour élaborer un plan d'action d'éducation et de sensibilisation | Département |
| Fiche Action 4.1.2 | Réaliser des études ciblées et suivies dans le temps sur la perception de la biodiversité par les utilisateurs du territoire | Département |
| Objectif 4.2 | Renforcer l'information et la sensibilisation pour tous les publics | |
| Fiche Action 4.2.1 | Aider à l'émergence d'une offre de formation professionnelle sur les enjeux de la biodiversité terrestre et marine | Région |
| Fiche Action 4.2.2 | Favoriser la mise en place de projets scolaires et d'activités para-scolaires sur la biodiversité | Département |
| Fiche Action 4.2.3 | Sensibiliser le grand public aux enjeux de la biodiversité | Département |



Manifestations « Week-ends natures » organisées par le Département





| Axe 5 | Mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre les espèce | s invasives |
|--------------------|--|-------------|
| Objectif 5.1 | Prévenir l'introduction de nouvelles EEE | Pilotes |
| Fiche Action 5.1.1 | Renforcement de la réglementation | DEAL |
| Fiche Action 5.1.2 | Coopération régionale, nationale et internationale | CIRAD |
| Fiche Action 5.1.3 | Contrôle aux frontières | DAAF |
| Objectif 5.2 | Lutte active | |
| Fiche Action 5.2.1 | Système de détection précoce et réponse rapide | CBNM |
| Fiche Action 5.2.2 | Eradication, confinement, contrôle | ONF |
| Fiche Action 5.2.3 | Lutte contre les chats errants | PNRRun |
| Objectif 5.3 | Sensibilisation, communication, éducation et formation | |
| Fiche Action 5.3.1 | Sensibiliser les décideurs | CG |
| Fiche Action 5.3.2 | Former et sensibiliser le grand public | SREPEN |
| Fiche Action 5.3.3 | Professionnels (pépiniéristes, jardineries, aménageurs) | CBNM |
| Fiche Action 5.3.4 | Professionnels (animaleries, éleveurs) | ? |
| Fiche Action 5.3.5 | Favoriser les échanges entre acteurs | Université |
| Objectif 5.4 | Gouvernance et animation | |
| Fiche Action 5.4.1 | Assurer la coordination du POLI | CR/DEAL |
| Fiche Action 5.4.2 | Evaluation et suivi-monitoring des actions de lutte et du POLI | PNRun |













| Axe 5 | Mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre les espèces | invasives |
|--------------------|--|------------|
| Objectif 5.1 | Prévenir l'introduction de nouvelles EEE | Pilotes |
| Fiche Action 5.1.1 | Renforcement de la réglementation | DEAL |
| Fiche Action 5.1.2 | Coopération régionale, nationale et internationale | CIRAD |
| Fiche Action 5.1.3 | Contrôle aux frontières | DAAF |
| Objectif 5.2 | Lutte active | |
| Fiche Action 5.2.1 | Système de détection précoce et réponse rapide | CBNM |
| Fiche Action 5.2.2 | Eradication, confinement, contrôle | ONF |
| Fiche Action 5.2.3 | Lutte contre les chats errants | PNRRun |
| Objectif 5.3 | Sensibilisation, communication, éducation et formation | |
| Fiche Action 5.3.1 | Sensibiliser les décideurs | CG |
| Fiche Action 5.3.2 | Former et sensibiliser le grand public | SREPEN |
| Fiche Action 5.3.3 | Professionnels (pépiniéristes, jardineries, aménageurs) | CBNM |
| Fiche Action 5.3.4 | Professionnels (animaleries, éleveurs) | ? |
| Fiche Action 5.3.5 | Favoriser les échanges entre acteurs | Université |
| Objectif 5.4 | Gouvernance et animation | |
| Fiche Action 5.4.1 | Assurer la coordination du POLI | CR/DEAL |
| Fiche Action 5.4.2 | Evaluation et suivi-monitoring des actions de lutte et du POLI | PNRun |



Bilan préliminaire de la lutte biologique contre le raisin marron- CIRAD











| Axe 5 | Mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre les espèce | s invasives |
|--------------------|--|-------------|
| Objectif 5.1 | Prévenir l'introduction de nouvelles EEE | Pilotes |
| Fiche Action 5.1.1 | Renforcement de la réglementation | DEAL |
| Fiche Action 5.1.2 | Coopération régionale, nationale et internationale | CIRAD |
| Fiche Action 5.1.3 | Contrôle aux frontières | DAAF |
| Objectif 5.2 | Lutte active | |
| Fiche Action 5.2.1 | Système de détection précoce et réponse rapide | CBNM |
| Fiche Action 5.2.2 | Eradication, confinement, contrôle | ONF |
| Fiche Action 5.2.3 | Lutte contre les chats errants | PNRRun |
| Objectif 5.3 | Sensibilisation, communication, éducation et formation | |
| Fiche Action 5.3.1 | Sensibiliser les décideurs | CG |
| Fiche Action 5.3.2 | Former et sensibiliser le grand public | SREPEN |
| Fiche Action 5.3.3 | Professionnels (pépiniéristes, jardineries, aménageurs) | CBNM |
| Fiche Action 5.3.4 | Professionnels (animaleries, éleveurs) | ? |
| Fiche Action 5.3.5 | Favoriser les échanges entre acteurs | Université |
| Objectif 5.4 | Gouvernance et animation | |
| Fiche Action 5.4.1 | Assurer la coordination du POLI | CR/DEAL |
| Fiche Action 5.4.2 | Evaluation et suivi-monitoring des actions de lutte et du POLI | PNRun |



Mini-film de sensibilisation sur les EEE-SREPEN





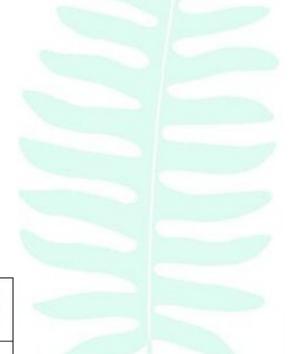








| Axe 6 | Gouvernance et Animation | |
|--------------------|--|---------------|
| Objectif 6.1 | Mettre en place une instance de gouvernance de la SRB | |
| Fiche Action 6.1.1 | Créer une instance de gouvernance de la biodiversité | État/Région / |
| | | Département |
| Fiche Action 6.1.2 | Renforcer la coopération régionale en biodiversité | État/Région |
| Objectif 6.2 | Suivre et évaluer la mise en œuvre de la stratégie | |
| Fiche Action 6.2.1 | Mettre en place des indicateurs d'évaluation des résultats | État/Région / |
| | | Département |
| Fiche Action 6.2.2 | Communiquer sur les résultats de la stratégie | État/Région / |
| | | Département |









Merci de votre attention!

L'ensemble des documents de la SRB sont téléchargeables sur le site de la DEAL-Réunion :

http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/strategie-reunionnaise-pour-la-biodiversite-srb-r172.html



